

Extrait du registre des délibérations

Séance du 2 Juillet 2018

L' an 2018 et le 2 Juillet à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Salle du Conseil sous la présidence de
DUBOIS Thomas Maire

Présents : M. DUBOIS Thomas, Maire, Mmes : CHILD Nathalie, FLOQUET Géraldine, GOMERIEUX Francine, MARQUÉS Isabelle, PAROUTY Véronique, QUEREUX-SBAI Delphine, MM : BODEVING Jacky, CACHEUX Daniel, FREULON Jean-Louis, HACHET Christian, HARLE Daniel, LACIRE Jérôme, ROBERT Jean

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAGNIEN Françoise à M. BODEVING Jacky
Excusé(s) : M. MONIER Guy

Absent(s) : Mme MANGIN Claudia

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 17
- Présents : 14

Date de la convocation : 27/06/2018

Date d'affichage : 27/06/2018

Acte rendu exécutoire

après dépôt en PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE
le :

et publication ou notification
du :

A été nommée secrétaire : M. ROBERT Jean

Objet des délibérations

SOMMAIRE

MODIFICATION BUDGETAIRE N°2

réf : 01_272018 MODIFICATION BUDGETAIRE N°2

Il est nécessaire d'inscrire des crédits concernant les amortissements et les travaux non prévus lors du B.P 2018.

Des virements de crédits sont nécessaires comme suit :

FONCTIONNEMENT	DEPENSE	RECETTE	INVESTISSEMENT	DEPENSE	RECETTE
6811 – dotations aux amortissements	+ 1 012		281532-amortissement		+1 012
023 -virement à la section d'investissement		-1 012	021 – virement de la section de fonction.	-1 012	
TOTAL	+ 1 012	-1 012		-1 012	+1 012

Aménagement du cimetière civil par la mise en place de dalles engazonnées : 6000 €

Etudes technique aménagement cheminement Puisieux-Sillery : 5000 €

INVESTISSEMENT	DEPENSES
Op.211 aménagt. cimetière	+ 6 000.00
Op.255 travaux école primaire	- 11 000.00
Op. cheminement Puisieux-sillery	+ 5 000.00

LE CONSEIL MUNICIPAL

ACCEPTTE les modifications budgétaires ci-dessus

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

- Aérodrome Reims-Prunay :

Suite à la dernière réunion de CM et des propos tenus par Mme la Présidente du Grand Reims, Mme Quereux-Sbaï demande des précisions sur les travaux de sécurité qui devront être effectués (suite à une nouvelle réglementation) .

Le maire explique qu'une réunion a eu lieu le 21/06. Plusieurs solutions ont été proposées au comité de pilotage :

- feux tricolore : conditions de circulation difficile (temps d'attente, danger si brouillard)
- contournement sud : projet à étudier et à chiffrer
- contournement nord : proposition non retenue par le comité de pilotage
- ouvrage dénivelé tranchée couvrable ou couvert : projet à étudier et à chiffrer

Les solutions 2 et 4 vont être étudiées, 2 années d'études sont nécessaires avant le démarrage des travaux qui, suivant le scénario retenu, pourra varier entre 1 et 2 ans.

- Modifications budgétaires :

- le conseil municipal accepte les modifications budgétaires concernant l'inscription de crédits pour l'amortissement de travaux, la pose de dalles engazonnées dans le cimetière, et l'étude technique du cheminement Puisieux-Sillery.

- le maire récapitule les travaux et missions en cours :

- réfection tuyauterie école primaire en juillet (10833.60 € Hutasse)
- peinture et revêtement de sol école maternelle (32717.81 € Jaloux)
- passerelle château d'eau (6840 € NRI)
- réfection toiture EIN (bureau) (12883.19 € Garnier)
- mission de maîtrise d'ouvrage pour Club House de Tennis et Atelier municipal (11562 € TTC ASCISTE)
- mission d'étude de faisabilité technique cheminement Puisieux (2320 € TTC CEREG)
- plan topo parcelle pour construction tennis (1365 € DUYME)
- plan topo parcelle jardin sauvage (2184 € DUYME)

- Rentrée scolaire 2018-2019 :

Départ en retraite de Mme Creignou, et mutation de Mme Bouquin-Doré qui seront remplacées par Mme Guenin et M. Lou

semaine de 4 jours -

Les effectifs sont les suivants (pour le moment) : 15 CP/24 CE1/22 CE2/15 CM1/30 CM2 ; les professeurs des écoles ont réfléchi à une répartition des élèves de CM2 en classe de CM1. 6 élèves iront en CM1.

La classe de CM1 partira en classe de neige.

- Manifestations :

- 4500 personnes ont participé au Campo Festival, enchantées par la diversité des activités proposées aux familles et aux enfants.
Les groupes de musique ont été appréciés. communication sur les groupes peut-être insuffisante ?
le maire remercie les bénévoles et les agents pour leur implication.
- malgré les fortes chaleurs et le match de football, 120 à 150 personnes ont assisté aux Sacres du Folklore (Bulgarie). Un bar à eau a été mise en place par les animateurs
- prochaines manifestations : 13 juillet - 22 juillet brocante - 9/09 forum des associations

- Accueils de loisirs :

Les 3 premières semaines sont complètes. Les camps robinsons complets ainsi que les camps au Der.

Pour les ados il est proposé un Raid au Der, la Belgique, sur la route du Centenaire, Fort Mahon.

- Aménagement CD8 :

les élus ont rencontré de nouveau Mr Mezino (Département-sécurité routière) et Mr Devynck (responsable CIP nord) pour l'aménagement de la traverse. Ils ont estimé le coût de certains aménagements comme suit : rond point zone 2 entre 50 000 et 100 000 € - plateau 30 à 40 000 € - mise en sécurité carrefour boulangerie 10 à 15 000 €

Des travaux d'ouvrage vont commencer en septembre au niveau du pont près de la gare, durée d'1 mois, financé par le Conseil Départemental

- Communes Nouvelles :

M. Lepan maire de Prunay a contacté le maire au sujet d'une éventuelle association avec Sillery pour la création d'une commune nouvelle.

Le conseil municipal de Prunay réfléchit sur cette possibilité. Il est rappelé en quoi consiste la création d'une commune nouvelle. Le maire demande aux conseillers si ils sont d'accord pour mener une réflexion sur ce projet. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Des documents seront adressés aux conseillers municipaux.

- Lotissement du Bois des Zouaves :

Mme Gomérieux Francine fait part d'une demande des habitants qui souhaitent que la commune agrmente le quartier (fleurs, illuminations à Noël..) ils se sentent isoler du village.